

Confidences amères

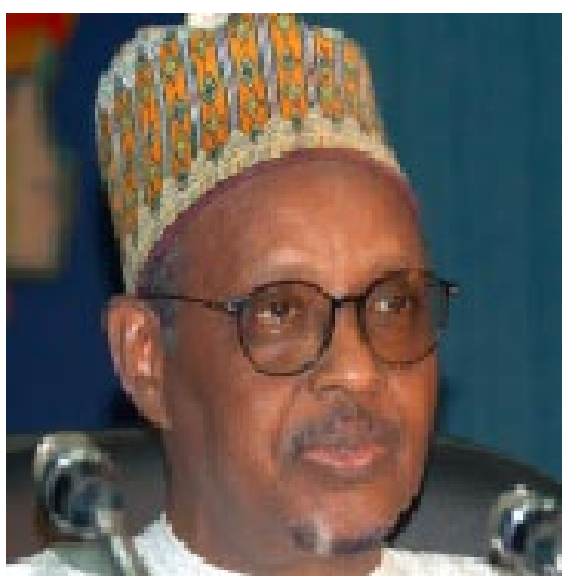
«Je me suis mariée à un homme qui allait mourir» P.2

LE FLIC

HEBDOMADAIRE NIGERIEEN D'ENQUETES - N° 216 DU 26 Janvier 2011 - PRIX : 300 F CFA

Création de l'Alliance pour la Réconciliation Nationale (ARN)

Dans les coulisses des négociations secrètes entre les leaders



Face au banditisme, la justice triomphe !

Trois nouvelles bandes défaites...

(Page 2)

Carbonate entreposé dans la ville d'Arlit

Qui donc est responsable de cette bombe silencieuse ?

(Page 5)

Confidences amères

«Je me suis mariée à un homme qui allait mourir»

Cela commence comme un conte de fées. Cyril m'a demandé de l'épouser en déployant le grand jeu. Dîner romantique au restaurant pendant nos vacances en Tunisie. Il avait glissé la bague dans mon sorbet, pendant que j'étais allée aux toilettes. Quand j'ai vu ma bague de fiançailles, j'étais ravie. Mon rêve de petite fille allait se réaliser. Je m'imaginai déjà devant le maire en robe blanche avec un voile et une traîne, dans les bras de mon doudou. Nous avons décidé de nous marier à la mairie de Melun où nous habitons. Le mariage à l'église était programmé pour se faire aux Abymes, en Guadeloupe, où habite ma famille. Cyril est aussi guadeloupéen par sa mère. Son père est béninois et vit à Cotonou. Nos deux familles devaient être réunies pour cet événement. Nous avons emprunté un peu d'argent pour faire un beau mariage.

Un examen médical de routine

Avant de nous marier, nous devions faire un examen pré-nuptial. Il y avait une batterie d'exams, notamment ceux pour le dépistage des maladies sexuellement transmissibles, SIDA, Hépatite B, Syphilis et aussi une auscultation cardiaque et pulmonaire, et une prise de la tension artérielle.

J'avoue avoir eu une certaine appréhension en recevant nos examens pour le SIDA. Cyril et moi avons décidé de nous échanger nos enveloppes de résultat. Il m'a fait une blague en ouvrant la mienne. Il a froncé les sourcils et il a changé de mine. Je me suis écriée : «Arrête ! Dis-moi la vérité...». On a fini enlacés, heureux et soulagés de nos résultats. Deux jours après, le médecin appelait pour faire un complément d'examen à Cyril. Son cœur présentait des anomalies. Le diagnostic s'abattit sur nous comme un coup de massue : des métastases. Il devait mourir dans l'année. Le diagnostic a été confirmé par un autre médecin : une année tout au plus. Je me rappelle de ce jour. Je venais de choisir ma robe de mariée. Malgré cette mort certaine, nous avons décidé de nous marier. Cyril était l'amour de ma vie. Je me rappelle avoir beaucoup pleuré le jour de mon mariage. Ce n'était pas les larmes habituelles de bonheur, mais des larmes de

peur. C'était il y a un plus de sept ans. Notre avenir à tous les deux s'annonçait terrible.

Programmé pour mourir
Nous nous sommes donc mariés. Nous avons emménagé dans mon appartement. Pas de projets d'achat de maison étant donné la situation. Cela semblait tellement proche, un an. Nous avons commencé à attendre. J'étais terrorisée à chaque fois que le téléphone sonnait. Chaque fois que je me levais, je vérifiais si Cyril allait bien. C'était mon quotidien.

Ma famille m'a beaucoup soutenue. Ma mère, qui est en Guadeloupe, m'appelait tous les jours. La famille maternelle de Cyril a été beaucoup moins présente avec le temps. Il faut dire qu'il a été horrible avec eux. Dès qu'ils appelaient, il commençait par «Je ne suis pas encore mort» ; il les insultait, se permettait de leur dire ce qu'il avait sur le cœur, sachant sa mort proche.

Cette épée de Damoclès pesait en permanence sur nos têtes. J'avais peur de tomber enceinte, sachant que mon mari allait bientôt mourir. Quand je faisais les courses, je regardais les dates de péremption des denrées, me demandais si Cyril serait toujours là dans l'attente d'un dénouement, de quelque chose. Un jeune couple, sans enfant et sans espoir. Cyril était technicien télécoms quand il m'a demandé de l'épouser. Il arrêta de travailler dès qu'il a su sa mort prochaine. Moi, j'ai continué à travailler comme conseillère de vente pour financer notre vie et ses frasques. Il a décidé de partir seul au Bénin pour voir son père. Il est parti trois mois et a vécu largement là-bas grâce à mon salaire. Il est allé voir un guérisseur *Dendi* dans un village. Il a dû lui donner beaucoup d'argent. Le guérisseur devait le sauver.

Mon mari avait complètement changé, ma vie de couple était devenue un cauchemar
Devenue égoïste, irritable et autoritaire, Cyril avait radicalement changé. Il n'était plus le fiancé prévenant. J'avais l'impression de ne plus vivre avec le même homme. Avant notre mariage, il était un homme généreux, charmant et très attentionné. Après notre mariage, j'avais l'impression

d'être face à un monstre de froideur, de cynisme et je dirais même de cruauté mentale. Il me faisait des scènes de ménage infernales lorsque j'avais plus de dix minutes de retard, râlait systématiquement contre moi au moindre faux pas, me culpabilisait. Il était tout simplement méchant et cruel avec moi. Des exemples, j'en ai plein : il m'obligeait à faire tout ce qu'il voulait à la maison ou sexuellement, il lui arrivait de me serrer le cou juste pour me montrer que moi aussi je pouvais mourir comme lui, lui seul décidait de notre vie et de notre quotidien.

J'en étais presque arrivée à souhaiter qu'il meure, enfin ! Pourtant, je lui pardonnais son comportement. Je ne sais comment j'aurais réagi si on m'avait annoncé ma mort prochaine.

Miracle ou erreur médicale

Les années ont passé : un an,

deux ans, trois ans. Le pronostic des médecins s'est révélé faux. Cyril était retourné plusieurs fois voir les médecins. Ils n'y comprenaient rien. Ce n'est pas une guérison spontanée, car les métastases sont toujours là. Mais il n'est pas mort. Heureusement. Cinq ans après notre mariage, Cyril a décidé qu'on devait se séparer et au final, j'ai demandé le divorce un an après. J'avais besoin de passer à autre chose.

Maintenant, je ne crois plus en la médecine. Elle a détruit ma vie. Je suis persuadée que nous aurons été heureux sans cette triste prophétie. Je n'ai plus du tout de contact avec mon ex-mari, ni avec sa famille. Je me reconstruis progressivement. J'ai déménagé aux Antilles depuis six mois. J'ai rencontré un autre homme. J'avance pas à pas avec lui. J'ai envie d'avoir des enfants et une vie de couple rangée comme tout un chacun.

Francine Piagget
(AZARO MAG n°030
Novembre 2010)

Face au banditisme, la justice triomphe ! Trois nouvelles bandes défaites...

Nous avons en souvenir il y a quelques semaines, la police nigérienne a démantelé cinq (5) bandes de malfrats, sévissant un peu partout dans le pays. Ce n'était là qu'une action supplémentaire de nos forces de défense et de sécurité, associée à l'apport non négligeable de nos vaillantes populations.

Mais les malfrats ne désarment pas...Après ce coup de filet qui aurait pu dissuader plus d'un, voilà que trois (3) autres groupes d'empêcheurs de dormir ou de circuler en rond font parler d'eux. Ils sont bien aguerris et suffisamment instruits. Voilà comment ils se définissent, peu avant qu'ils ne tombent dans les mailles du filet de la police.

1^{er} groupe : Ce sont des gens formés dans le vol spécialisé. Leur objectif : les maisons huppées, les boutiques commerciales et les pharmacies. Ils grimpent sur les toits, défoncent les tôles, et entrent par effraction là où on ne les attend pas. Voleurs préférentiels de téléphones portables, de cartes prépayées, d'ordinateurs et d'argent (quand c'est possible), ils ratisent les lieux. Le propriétaire, au réveil, n'aura vu que du feu...

Au niveau des ordinateurs, ils ont un technicien qui formate l'appareil, c'est-à-dire détruit tous les éléments se trouvant dans l'ordinateur pour qu'il devienne neuf afin de le mettre sur le marché.

2^e groupe : Là, il s'agit de voleurs de motos. S'infiltrant dans les endroits à la faveur d'un relâchement de surveillance, ils emportent tout sur leur passage. Coupant ou ouvrant les anti-vols, démontant les moteurs neufs, car ayant déjà payé des anciens cadres de motos qui ont tous les papiers nécessaires. Ils montent le moteur neuf sur l'ancien cadre, direction le marché. Et ensuite ils s'évanouissent dans la nature...

3^e groupe enfin : leur spécialité, le vol de véhicules ! De préférence, ceux de marque Toyota. Avec ce qu'on appelle généralement des "clés passe-partout", ils en défoncent les portes, forcent le mécanisme et démarrent les moteurs. Ni vu ni connu... Ces gens-là sont-ils seulement "sociables" ? Sûr qu'avec ce coup de filet de la police, la population se sent de plus en plus sécurisée. (Bonne route à ceux dont la marche est de veiller sur nous, parfois malgré nous).

Arouna Yacouba

Elections présidentielles 2011 :

L'Alliance pour la Réconciliation Nationale (ARN) à la conquête du pouvoir

A moins d'une semaine des élections présidentielles 1^{er} tour, couplées aux législatives prévues pour se tenir le 31 janvier prochain, six (6) des dix (10) candidats déclarés aux présidentielles ont scellé leurs destins par un pacte qui les unit désormais au sein d'une alliance dite Alliance pour la Réconciliation Nationale (ARN). L'acte de naissance de cette alliance a été signé dans la matinée de mardi 25 janvier 2011 par les leaders des formations politiques concernées, à savoir l'ARD ADALTCHI – MUTUNTCHI de M. Ousmane Issoufou Oubandawaki, la CDS-Rahama de Mahamane Ousmane, le MNSD Nassara de Seini Oumarou, le MODEN/FA Lumana de Hama Amadou, le RSD Gaskya de Cheiffou Amadou et l'UDR Tabbat de Amadou Boubacar Cissé. Cette alliance a également eu le soutien et l'adhésion d'autres partis ne présentant pas des candidats aux élections présidentielles comme le RDP Jama'a, Mourna Farhan, PSDN Alhéri, MDC Yarda, le PUND Salama, etc.

Les raisons de la création de cette alliance

Tout a commencé il y a de cela quelques semaines, lorsque trois (3) leaders de l'ancienne CFDR, à savoir Hama Amadou, Mahamane Ousmane et Amadou Boubacar Cissé décidèrent de se rencontrer discrètement à la résidence de ce dernier afin de se pencher sur la gestion politique de la transition et de peaufiner ensemble la stratégie de la reconquête du pouvoir. Au cours de leurs échanges, il leur est apparu que tous les services étatiques sont noyautés par des cadres et sympathisants du PNDS-Tarraya. Des sources qui leur sont fiables leur ont également rapporté que la CENI dans sa composition actuelle est acquise à la cause du PNDS. Naturellement, cette situation aiguë leur méfiance et suscitera une vigilance de leur part. La suspicion s'accroîtra par la suite par la publication de l'arrêt du conseil constitutionnel invalidant certaines listes de candidatures aux législatives dans les fiefs de certains leaders qui se sont trouvés mis hors de compétition. Les concubines entre ces trois (3) leaders s'étendront alors aux autres afin d'y trouver une solution consensuelle.



Seini Oumarou, MNSD



Mahamane Ousmane, CDS



Hama Amadou, Lumana FA



Cheiffou Amadou, RSD



Amadou Boubacar Cissé UDR-Tabbat



Issoufou Ousmane O. ARD Adaltchi

Entame des négociations avec les plus hautes autorités de la transition

L'invalidation par le conseil constitutionnel de certaines listes de candidatures au niveau des régions étant intervenu à 48 heures avant le lancement de la campagne électorale, des leaders de la CFDR, y compris le PNDS, décideront de se réunir au domicile de M. Amadou Boubacar Cissé. A l'issue des débats, ils conviendront de solliciter une audience auprès du chef de l'Etat, le général de corps d'armée Djibo Salou, pour lui faire part de leur appréhension relativement à l'invalidation de ces listes et solliciter un compromis. L'audience qui leur sera accordée à cet effet par le chef de l'Etat, se tiendra à la villa verte le dimanche 16 janvier 2011. Elle durera pendant 7 heures sans qu'aucune solution ne soit trouvée aux problèmes posés, relativement à l'invalidation des listes, à la révision de fichier électoral, la dissolution de la CENI et le report des élections législatives et présidentielles à une date ultérieure. Ne démordant pas, ces leaders reviendront une fois de plus à la charge en sollicitant

l'intermédiation du général Abdulsalami Aboubacar, médiateur de la CEDEAO pour le Niger, en lui demandant d'intercéder auprès du chef de l'Etat afin que les préoccupations soient prises en compte.

Cette fois encore, les démarches du médiateur n'aboutiront pas. Il y a lieu de relever que toutes les démarches ont été entreprises avec la participation du PNDS, mais le premier couac surviendra lorsqu'il s'est agi de la rédaction de la lettre d'invitation du médiateur Abdulsalami Aboubacar. En effet, c'est à cette étape que le représentant du PNDS, à savoir Bazoum Mohamed, trouvera à redire dans la formulation et l'esprit des doléances à soumettre.

En dépit de tout, il y apposera sa signature. Dès lors, les trois (3) leaders de la CFDR que sont Hama Amadou, Amadou Boubacar Cissé et Mahamane Ousmane étendront les discussions en direction des leaders de l'AFDR dont Seini Oumarou du MNSD, Cheiffou Amadou du RSD et au candidat Issoufou Oumarou Oubandawaki de l'ARD Adaltchi Mutuntchi et à la candidate indé-

pendante Mme Bayard Mariama Gamatié.

La rupture d'avec le PNDS-TARRAYA.

Le clash interviendra le samedi 22 janvier 2011, à l'issue de la réunion du Haut Conseil de la République qui s'est tenue au palais présidentiel. Les leaders qui y étaient présents ont décelé que les prises de position du président du PNDS, Mahamadou Issoufou, étaient totalement aux antipodes des préoccupations des autres leaders. Il ne s'est nullement senti concerné par les préoccupations soulevées par les uns et les autres, comme pour dire qu'il en tirait au contraire des avantages. C'est donc pour contrecarrer ses ambitions et contrarier sa marche vers le fauteuil présidentiel qu'il considère comme déjà acquis, que les autres leaders, qui aspirent légitimement aussi au perchoir, ont décidé de faire front commun pour soutenir celui d'entre eux qui arriverait au 2^{ème} tour, au cas où deux des leurs n'y seraient pas. Cela sonne déjà comme le glas pour Mahamadou Issoufou.

Hama Ibrahim

Elections présidentielles 2011 :

Les préoccupations et propositions des leaders politiques adressées au chef de l'Etat

L'on se rappelle que par arrêt n° 002/11/CCT/ME rendu le 13 janvier dernier, le conseil constitutionnel de transition a invalidé plusieurs listes de candidatures aux élections législatives du 31 janvier prochain. Ce rejet de listes a con-

cerné indistinctement toutes les formations politiques ou groupements de partis politiques. Cette situation a mis hors de compétition certains ténors de la scène politique nationale dans leurs fiefs respectifs, à savoir Mahamane

Ousmane de la CDS à Zinder, Seyni Oumarou du MNSD-Nassara à Tillabéry, Cheiffou Amadou du RSD Gaskiya à Maradi et Amadou Boubacar Cissé privé de compétition à Tillabéry et Niamey.

(Suite page 4)

Elections présidentielles 2011 : (Suite de la page 3)

Les préoccupations et propositions des leaders politiques adressées au chef de l'Etat

Mise devant les faits, la classe politique dans son ensemble a vainement tenté de trouver une solution politique à cette situation qui pourtant, juridiquement, ne s'ouvre à aucune voie de recours.

C'est ainsi qu'après la réunion du CNDP tenue le 15 janvier 2011 sous la présidence du ministre de l'intérieur qui a, à l'occasion, réaffirmé l'insusceptibilité de tout recours relativement à cet arrêt, une audience sera accordée le 16 janvier 2011 par le chef de l'Etat, le Général de corps d'armée Djibo Salou, aux candidats aux élections présidentielles. Cette audience sera mise à profit par ces candidats pour se pencher sur deux (2) points essentiels, à savoir :

- **la nécessité de réussir l'organisation des scrutins présidentiel et législatif ;**

- **la nécessité d'organiser des élections législatives représentatives.**

Le lendemain, soit le 17 janvier 2011, huit (8) des dix (10) candidats, (hormis Mahamadou Issoufou du PNDS et le candidat indépendant Abdoulaye Amadou Traoré) adresseront une lettre au président du CSRD, chef de l'Etat, afin de lui soumettre des préoccupations et propositions relativement aux élections locales et pour une meilleure organisation des élections législatives et présidentielles à venir. Dans cette correspondance, ils releveront plusieurs dysfonctionnements, notamment : **la non fiabilité du fichier électoral, la mauvaise distribution et la rétention massive et délibérée des cartes d'électeurs, la mauvaise identification des bureaux de vote, l'iniquité dans la répartition des bulletins de vote, le manque d'effectifs et de formation des agents électoraux, la désorganisation sélective et volontaire des bureaux de vote par l'acheminement tardif du matériel et des documents électoraux, l'ouverture tardive et la fermeture précoce des bureaux de vote dans certaines régions et enfin, la fraude et l'achat massif de consciences.**

Ils ajoutent que dans de telles conditions, il serait impossible de faire confiance à la même direction de

la CENI pour superviser les scrutins présidentiel et législatif à venir. En conséquence, ils exigent **la mise en place d'une direction de la CENI plus compétente, l'assainissement du fichier électoral, la reprise de l'édition des cartes d'électeur, le report, par tous, du principe de la neutralité de l'administration.**

Une autre lettre adressée au Général Djibo Salou le 20 janvier 2011

Abondant dans le même sens, par une autre lettre en date du 20 janvier 2011 toujours adressée au président du CSRD, chef de l'Etat, le Général de corps d'armée Djibo Salou, neuf (9) des dix (10) candidats aux élections présidentielles, (à l'exception du candidat indépendant Abdoulaye Amadou Traoré), feront savoir qu'à l'issue de leur entretien avec le Général Abdulsalami Abubacar, médiateur de la CEDEAO pour le Niger, il en est ressorti que **si les élections législatives n'arrivent pas à se tenir le 31 janvier 2011, il sera possible de convoquer le corps électoral pour un nouveau scrutin et leurs structures politiques respectives s'engagent à ne pas prendre part au scrutin législatif prévu pour le 31 janvier 2011.**

Ils y ont également réitéré leur souhait de voir l'actuelle direction de la CENI remplacée pour incompetence et incapacité en proposant la candidature de l'une ou l'autre des personnalités suivantes à la tête de la CENI : il s'agit de :

- **Maïdagi Maïnassara, magistrat, actuellement vice-président de la cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA à Abidjan (RCI). Il a présidé la CENI en 1996 ;**

- **Maître Issaka Souna, avocat, ancien bâtonnier et ministre de la justice, actuellement en service auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à Conakry (Guinée), président de la CENI en 1999 ;**

- **Hamidou Salifou Kané, magistrat, ancien président de la cour d'appel de Niamey, actuellement en service à la cour de justice de l'UEMOA à Ouaga-**

dougou (Burkina Faso), président de la CENI en 2004).

Selon eux, le choix porté sur ces personnalités n'est pas fortuit : elles ont eu à gérer déjà des processus électoraux avec efficacité et brio, elles sont immédiatement disponibles et pourront s'impliquer en tenant compte des impératifs du calendrier de la transition.

En conséquence de tout ce qui suit, les élections présidentielles prévues pour le 31 janvier 2011 doivent être reportées à la nouvelle date qui sera retenue pour les législatives.

La réaction du Chef de l'Etat, le chef de corps d'armée Djibo Salou

Pour remettre les pendules à l'heure, le Chef de l'Etat, le Général de corps d'armée Djibo Salou convoquera une réunion dans l'après-midi du samedi 22 janvier 2011 avec comme points du jour : **l'organisation des scrutins législatif et présidentiel du 31 janvier 2011 et l'invalidation de certaines listes de candidats**

de partis politiques au scrutin législatif.

Etaient présents à cette réunion, les organes de la transition, les forces politiques, la CENI et les grands témoins. A l'issue des discussions autour des questions inscrites à l'ordre du jour, il n'a pas été possible de trouver des réponses juridiques appropriées aux préoccupations soulevées par les partis politiques sans remettre en cause l'arrêt n° 002/11/CCT/ME du conseil constitutionnel du 13 janvier 2011. Il a été en conséquence décidé du maintien de la date du 31 janvier 2011 prévue pour la tenue des élections législatives et présidentielles 1^{er} tour et que toutes les dispositions utiles seront prises pour la bonne tenue de ces scrutins. Il a été aussi convenu du maintien de la CENI dans sa composition actuelle. A cet effet, le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie a demandé à tous les Nigériens en âge de voter, d'accomplir leur devoir civique.

Doudou

Démonstration de force de l'Alliance pour la Réconciliation Nationale

Les rues de Niamey ont grouillé de monde en cet après midi du mardi 25 janvier 2011. En effet, après avoir porté sur les fonds baptismaux l'Alliance pour la Réconciliation Nationale (ARN), les leaders qui la composent, à savoir Mahamane Ousmane, Hama Amadou, Cheiffou Amadou, Amadou Boubacar Cissé, Seini Oumarou et Issoufou Ousmane Oubandawaki, ainsi que d'autres partis qui les accompagnent, ont appelé leurs militants et sympathisants à organiser une marche à travers la ville de Niamey. C'est ainsi que dès 16 heures, un regroupement a eu lieu à la Direction de campagne de la CDS-Rahama, à la Place Toumo, lieu où a eu le matin même l'acte de signature de la naissance de cette alliance. A pied, à moto, en voiture ou en camion, le cortège formé par les leaders et les militants de leurs partis respectifs, ont sillonné différentes artères de la capitale, bloquant du coup la circulation à certains endroits tellement le cortège était compact. Il faut dire que c'est une foule en délire, accompagnée des slogans et chants de leurs partis respectifs qui a ainsi voulu démontrer qu'elle constitue une force avec laquelle il faut compter.



Doudou

ANAPATHE ou ...

La déchéance d'un service

Pour ceux qui ne connaissent pas ANAPATHE, c'est ce service médical spécialisé logé au sein du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Niamey. Sa mission est d'effectuer des analyses sur des échantillons organiques prélevés par les chirurgiens sur les corps des patients, par rapport à certaines maladies d'origine cancérogène ou virale. Les nodaux échantillons prélevés sont envoyés à ce laboratoire.

Mais que se passe-t-il véritablement dans ce centre ?

Les échantillons savamment prélevés sont immédiatement stérilisés ; mais à défaut de formol pour les maintenir "vivants", on les trempe dans de l'alcool. Tant



ANAPATHE, Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Niamey

mieux. Mais le problème ici, c'est que les résultats de ces analyses ne parviennent aux médecins soignants, demandeurs de l'analyse, que longtemps après, parfois

même deux ou trois ans après le décès du patient à qui on ne savait quel traitement appliquer. C'est ainsi que des échantillons de prélèvements parfois pourris

atterrissent souvent sur le bureau des commanditaires. Cet état de fait, explique-t-on, est observé depuis la nomination du Professeur Nouhou Hassane en qualité de ministre de la transition chargé de la Santé Publique.

Et l'on se demande : comment lui, qui a déjà eu à gérer ce service de main de maître, peut-il permettre une telle décrépitude ? Est-ce pour léguer à son successeur une entité déchéante ? Car, nous n'osons pas croire qu'il pousserait le narcissisme jusqu'à se dire qu'après lui, il n'y a plus... quelqu'un d'autre.

Hama Ibrahim

AQMI :

Le calvaire des otages d'Areva se poursuit

Il y a bientôt un peu plus d'un trimestre, précisément le 16 septembre 2010, des expatriés travaillant à Arlit pour le compte du groupe nucléaire AREVA, cinq (5) Français, un Malgache et un Togolais, ont été enlevés à Arlit.

Cette prise d'otages a été revendiquée par l'AQMI dont des éléments tiendraient en captivité dans le désert malien les personnes enlevées. Les recherches entreprises jusqu'à présent n'ont pas permis de localiser les ravisseurs et leurs otages. Selon des sources maliennes proches du dossier, il ressort que depuis quelques jours, les ravisseurs ont abandonné le territoire malien avec leurs otages, en les dispersant par groupe vers d'autres points de chute, dans le désert sahélo-saharien. En adoptant cette stratégie, les preneurs d'otages rendent la tâche difficile aux équipes militaires de reconnaissance sur le terrain.

De l'avis de certains observateurs, la récente prise d'otages de 2 ressortissants français opérée à Niamey, qui s'est soldée par une fin tragique, serait certainement à l'origine de ce changement de stratégie des éléments d'AQMI. **Doudou**

Carbonate entreposé dans la ville d'Arlit

Qui donc est responsable de cette bombe silencieuse ?

Il y a quelques mois, les représentants de la société civile d'Arlit ont adressé deux correspondances aux directeurs d'exploitation des sociétés minières de la SOMAIR et de la COMINAK, pour leur demander de lui dire à qui appartient cette énorme quantité de carbonate (plus de 4000 tonnes) entreposée dans des magasins de la ville. Si la Société civile s'inquiète, c'est bien parce que ce produit est nocif et qu'il expose les populations à toutes sortes de dangers liés à la radioactivité à travers divers canaux. En réponse à ses lettres, elle apprend de ces sociétés qu'elles n'ont jamais fait de commande en la matière, encore moins les entreposer dans un endroit aussi exposé.

Les responsables de la Société civile se retournent alors vers ce qu'on appelle "la plate-forme des achats", un organe qui regroupe trois (3) sociétés uranifères que sont la SOMAIR, la COMINAK et AREVA. Cette

plate-forme est dirigée par un certain Docteur Abdou Harouna. On lui pose la même question : la réponse est la même, il n'est au courant de rien.

Pas du tout découragés, nos investigateurs poursuivent leurs démarches et apprennent que :

- Depuis la prise de service du Docteur Abdou Harouna, de nouveaux fournisseurs de carbonate ont miraculeusement apparu ; fournisseurs dont la plupart ne remplissent pas les conditions, et qu'on veut pourtant imposer en lieu et place des fournisseurs traditionnels ;

- Parmi ces fournisseurs new-look, il se trouve des privilégiés à qui l'on propose d'amener leurs tonnages avant même qu'un avis d'appel d'offres ne soit lancé.

Si ces révélations sournoises existent dans cette curieuse affaire qui hypothèque dangereusement la vie de nos vaillantes populations, il y a lieu de tirer la sonnette d'alarme. Affaire à suivre...

Yacouba Ousseïni

Déjeuner de presse-DGT/CP

Pour mieux comprendre le mécanisme des prix des hydrocarbures au Niger

Le Palais des Congrès a servi de cadre pour un déjeuner de presse organisé à l'attention des journalistes de la presse publique et privée, par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGT/CP), le jeudi 20 janvier dernier. Cette rencontre a mis face à face les techniciens du ministère du Commerce, de l'Economie et des Finances, de la SONIDEP et de l'Institut National de la Statistique (INS). Elle a permis au Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique M. Abdoulahi Beïdou d'expliquer aux journalistes les raisons qui ont amené le gouvernement à opérer une augmentation du prix des hydrocarbures à la pompe à compter de janvier 2011. En introduisant la rencontre, le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique a clairement indiqué qu'il ne vise nullement à caporaliser les médias et moins encore à influencer les activités de telle ou telle corporation. « Il s'agit pour nous de mettre à la disposition de tout le monde des informations techniques fiables relativement à cette question et de lui permettre de faire son jugement en âme et conscience », a-t-il déclaré. L'augmentation du prix des hydrocarbures à la pompe opérée depuis le 1^{er} janvier, a suscité des débats souvent passionnés au sein de l'opinion nationale. Des mouvements de grève ont été observés par les chauffeurs de taxis et mini bus pendant 48 heures. Mais ces débats occultent une certaine vérité, car, depuis 2005, notre pays a vécu dans une situation artificielle en termes de prix des hydrocarbures. En effet, les prix à la pompe sont restés stables malgré les fluctuations sur le marché international. Or, les prix des hydrocarbures sont fonction du cours mondial du brut et du taux de change du dollar. Pourtant, tous les acteurs ont connaissance des fluctuations du marché mondial entre 2005 et cette année. Les Nigériens savent tous que le prix pratiqué par notre pays est le plus bas par rapport au Burkina Faso et le Mali, des pays qui présentent les mêmes caractéristiques que le nôtre. A un certain moment, nos prix étaient même inférieurs à ceux du Bénin et du Togo, pays pourtant portuaires. Du point de vue du gouverne-

ment, cela n'est pas du tout normal, car pour maintenir une telle situation, l'Etat - disons le contribuable nigérien -, a consenti d'énormes sacrifices. Il a dû subventionner les hydrocarbures de 2005 à cette date. Ainsi, des études ont été faites par un comité technique de la DGT/CP : le montant de la subvention sur les hydrocarbures était de 0,5 milliards de F CFA en 2005 ; 0,5 milliards en 2006 ; 1,7 milliard en 2007 ; 6,2 milliards en 2008 ; 9,5 milliards en 2009 ; 30,3 milliards en 2010. Les projections pour l'année 2011 se chiffraient à 27 milliards. Une telle situation dénote d'une mauvaise affectation des ressources. En effet, pour ces techniciens de la gestion, subventionner des produits alors que notre pays ne dispose point de ressources pour financer tous les secteurs sociaux, c'est vouloir vivre au-dessus de ses moyens. C'est pourquoi, ce comité a présenté la situation telle qu'elle est aux autorités politiques. La vérité est que le prix réel du litre de super sans plomb est de 709,61 F CFA. C'est pourquoi, le gouverne-



ment a décidé de corriger une telle situation. Malgré cette augmentation effectuée au début de ce mois de janvier, le consommateur nigérien achète le litre du super 91 à 561 F CFA. Et c'est l'Etat qui paie la différence, soit 126,61 F CFA de différé sur les droits des douanes et taxes et 22 F CFA de différé sur la SONIDEP. Il faudra une période de quatre (4) mois pour que le gouvernement revienne aux prix réel. Après ces 4 mois, les prix seront désormais en fonction des évolutions réelles sur le marché mondial. Si toutefois cette mesure n'a pas été prise, c'est 27 autres milliards

que le contribuable nigérien va bloquer pour subventionner les hydrocarbures en 2011. Ce comité a constaté, selon des études, que ce sont des citoyens des autres pays qui viennent s'approvisionner au Niger. Cependant, on ne peut pas nier les conséquences sociales et économiques d'une augmentation des prix des hydrocarbures. Les conséquences se posent en terme d'impacts sur les coûts des transferts, sur les prix des produits de grande consommation, mais surtout, le risque d'aggraver le phénomène de la fraude.

Arouna Yacouba

Grève des taxis

Une faille dans le béton

En moins d'un mois, les conducteurs de taxis et de véhicules de transport inter-urbain ont débrayé par deux fois pour protester contre la hausse du prix du litre de carburant à la pompe. Cette hausse en effet, brutale et vertigineuse, décidée par les autorités, ne leur laissait aucune chance de prospérer dans leurs affaires, si aucune mesure compensatoire n'est prise. Ils comptent à cet effet augmenter à leur tour le prix du transport (variable selon la distance et l'heure) jugé déjà élevé par le client.

Mais comme toutes les grèves, celles auxquelles nous avons assisté, même si elles ont littéralement paralysé la Capitale, ont eu leurs violons discordants.

Ainsi, alors que certains conducteurs montraient leur détermination en suivant les mots d'ordre de grève à la lettre, d'autres, moins enthousiasmés, trichaient allègrement. Démontant la têtive de leur voiture le jour et la remettant au besoin la nuit, ils faisaient

la maraude en espérant passer entre les mailles du filet de leur syndicat. Celui-ci en effet avait placé des équipes de surveillance dans plusieurs endroits de la ville, et tout contrevenant qui se faisait prendre écopait d'une sanction. Les brebis galeuses sont dans tous les troupeaux, n'est-ce pas ?

Ce que ces briseurs de grève ignorent, c'est que ces mouvements d'humeur sont plus profitables à eux qu'aux autres. Là où les propriétaires de taxi et les chauffeurs-proprétaires acceptent d'être perdants dans le jeu, pourquoi pas les chauffeurs-salariés et leurs "kama mini" ? Non, il y a là, visiblement, une outrecuidance de ces taxis ! Au delà de leur air malin, c'est comme s'ils prenaient plaisir à se faire hara-kiri. Ils pensent naïvement que ces jours de grève sont pour eux une aubaine : là où les uns se reposent, ils s'en mettent plein les poches, allant jusqu'à fixer le prix de la course à 500 ou

1000 francs selon l'opportunité. Dans ce jeu de fourbes entre gens de taxis hélas, le premier à prendre des coups, c'est le client. Ménagères, fonctionnaires, visiteurs... chacun à son niveau a senti la vague passer. L'augmentation du prix du carburant, ce n'est pas comme l'augmentation du prix de la bière par exemple où les consommateurs acceptent leur sort sans rechigner. Là, les concernés raccrochent à défaut de modérer. Et les familles sont d'autant plus ravies que leur adepte de Bacchus se soit enfin rangé. La Braniger pourrait bien fermer ses portes, ce serait son affaire, celle de ses employés et celle de l'Etat. Mais l'augmentation du prix du carburant et par ricochet celle du prix du transport, cela porte atteinte aux bourses les plus fragiles. Cela est vital, car entrant dans le cadre des besoins prosaïques. Alors, chers taxis, rapidement un compromis !

Arouna Yacouba

Circuler à Niamey

Un véritable casse-tête

Circuler à Niamey aujourd'hui, relève de la gageure. C'est un peu comme passer dans la gueule ouverte d'un lion et vouloir en ressortir par son anus, vivant. Cela est tellement vrai pour les automobilistes, cyclistes comme pour les piétons. Les seigneurs de la voie, à savoir les vendeurs informels et autres occupants de trottoirs, exposent littéralement les autres à la mort.

On a beau dire que les trottoirs sont faits pour les piétons, la chaussée pour les véhicules, ils n'en ont cure : pour deux jetons qu'ils font entrer dans les caisses de la municipalité (parfois même pas), ils s'érigent en conquistadors, version ponts et chaussées. Il n'y a qu'à coulisser aux abords des marchés et autres grands centres urbains pour s'en faire une idée ; Niamey est étranglée et nul ne peut rien pour la dé-

sengorger ! L'année 2010 s'étant éteinte, 2011 la remplace. Mais les mêmes observations désobligeantes reviennent à l'assaut, pour ne pas dire qu'elles sont vivaces. Tenez, le 28 décembre dernier par exemple, aux environs de 15 heures, les voies ceinturant le Grand marché étaient si "sollicitées" que le taxi qui nous conduisait avait cru bon de gagner en temps et en espace en s'infiltrant derrière le siège de l'Union des Syndicats des Travailleurs Nigériens (USTN). Mal lui en prit : un véhicule HIACE immatriculé F8 2306, de couleur jaune olive, lui empêcha le passage en nous avançant dessus. Il dit avoir un chargement de marchandises qu'il voulait à tout prix livrer. Et de quitter son véhicule de vaquer à ses besoins en attendant que nous trouvions une solution (le recul) au problème. Pendant près d'une



Embouteillage au Petit marché

demi-heure, la voie fut immobilisée ; avant qu'on ne trouvât une solution à ce douloureux blocage. Mais ce n'était ni la faute de l'un des chauffeurs, ni celle de l'autre : tout autour des allées, des vendeurs informels de n'importe quoi, sont venus s'installer, étranglant les

voies. Et il n'est surtout pas question qu'ils se disciplinent pour quelque raison que ce fût. La ville de Niamey par des citoyens inciviques. A croire que les efforts répétés de l'Administrateur délégué de la ville (le capitaine Idé Seyni) ne sont que des coups d'épée merdiques dans une mare de bordel. M'enfin...

Djafarou Soumana

Côte d'Ivoire

La longue attente

L'écrivain et penseur chinois Sun TZU disait, à propos des conflits armés : " La nécessité seule doit faire entreprendre la guerre. Les combats, de quelque nature qu'ils soient, ont toujours quelque chose de funeste pour les vainqueurs eux-mêmes".

La Côte d'Ivoire aujourd'hui, est déchirée. Partagée entre la haine ethnique et la recherche d'un équilibre, elle n'aura gardé du sage Houphouët Boigny, premier Président de ce pays, qu'une idée séparatiste (ivoirité) qui gangrène le pays. A la faveur de cette absurdité, un Président "arrangé" viendra au pouvoir. Teigneux et revancharde pour être resté longtemps en marge des régimes successifs, il ne rêvait que de rattraper son retard par rapport aux choses. Cinq ans après son mandat "légal", il a créé les conditions d'une durabilité au pouvoir à travers un flou artistique: pas

d'élections en Côte d'Ivoire ! Mais l'histoire rattrape toujours... Des élections (transparentes cette fois-ci) ont eu lieu ; Gbagbo s'en est sorti perdant au deuxième tour, avec un taux de réussite avoisinant les 46%. Depuis, c'est l'affolement, le branle-bas de combat dans son camp. On fait remodeler les résultats de la CEI, via une Cour Constitutionnelle acquise, et c'est Gbagbo qui... sort victorieux. Avec une armée restée fidèle à sa cause, il refuse de céder, malgré les injonctions de la CEDEAO, de la Communauté internationale et de biens d'Institutions qui comptent.

Gbagbo, cet illustre vagabond, reste de marbre. Il s'accroche à sa victoire carabinée comme un bébé au sein de sa mère. "J'y suis, j'y reste" telle semble être sa devise !

Aujourd'hui, le pays est divisé. Et l'on avance lentement (mais sûrement) vers une guerre ci-

vile. Celle-ci prend les contours d'un conflit ethno-religieux. Et les morts déjà commencent à se compter. Ultimatum a été donné à l'usurpateur pour libérer les lieux. Mais Gbagbo persiste et signe : " La Côte d'Ivoire, c'est moi ! Je suis la légalité" !

La CEDEAO ne sait plus quelle décision prendre, tandis que l'ONU renforce ses troupes dans le pays et que le clan Ouattara (le vainqueur des élections) "mendie" la compréhension du monde entier à travers ses émissaires. Nul doute qu'il y a de la poudre dans l'air...

En attendant le dénouement de cette scabreuse affaire, il faut dire que les acteurs de la crise ivoirienne nous font vivre, à nous qui dépendons grandement du pays de l'Éléphant donc, une attente éprouvante, une longue attente. Qu'ils dégainent, ou ren- gainent !

Djafarou Soumana

LE FLIC

HEBDOMADAIRE NIGERIEN
D'ENQUETES
BP. 875 NIAMEY-NIGER

DIRECTEUR DE PUBLICATION

AROUNA YACOUBA

Cel : 94.95.75.33

REDACTION

Hama Ibrahim,
Aboubacar Mizinyawa
Yacouba Ousseini
Anna Oumarou,
Djafarou Soumana
Mamane Moutari
Arouna Yacouba

Tirage :
2000 Exemplaires sur les
presses de NTI

7 solutions simples pour maîtriser votre hypertension

L'Hypertension reste la première cause de consultation aujourd'hui. Pourtant, quelques gestes simples permettent d'en réduire les risques. Toutes nos solutions pour ménager vos artères.

1. Définition

L'hypertension artérielle se caractérise par une élévation trop importante de la pression dans les artères. Cette élévation de la pression du sang sur les parois des artères est normale lorsque l'on est stressé ou lorsque l'on pratique une activité physique. Cependant, chez les personnes qui sont atteintes d'hypertension, la tension reste élevée même lorsqu'elles sont au repos. Cette pathologie est extrêmement répandue, l'hypertension étant la première cause de consultation chez les médecins généralistes. Elle touche également une population de plus en plus jeune. De plus, dans de nombreux cas, les hypertendus ne présentent pas de symptôme ; c'est pourquoi 17 % des personnes âgées de plus de 35 ans, sont ainsi atteintes d'hypertension mais ne sont pas prises en charge par un médecin et ne suivent pas des traitements. Dans des cas plus avancés, l'hypertension peut se manifester par des maux de tête, des vertiges, des saignements de nez, des palpitations ou des fourmillements dans les pieds et les mains.

2. hypertension : quels sont les risques

L'hypertension n'est pas une maladie en soit mais elle peut avoir des conséquences graves. Elle entraîne une modification des artères : les parois des grosses artères deviennent de plus en plus rigides, perdant ainsi leur souplesse et les petites artères s'épaississent, ce qui réduit leur capacité à se dilater pour s'adapter aux besoins. Si l'hypertension n'est pas dépistée et quelle n'est pas traitée, ces anomalies peuvent conduire à une mauvaise irrigation du cœur, du cerveau ou des reins. Les hypertendus sont donc plus susceptibles d'être victimes d'insuffisance cardiaque, d'infarctus et d'accident vasculaire cérébral. L'hypertension peut également être à l'origine de lésions à la rétine, les vaisseaux sanguins étant fragilisés, et dans certains cas extrêmes, cela résulte sur la perte totale de la vue.

3. Hypertension : stop au tabac

Les effets néfastes du tabac sur la tension artérielle restent encore

trop méconnus. Pourtant, fumer multiplie par trois les risques d'être hypertendu. De plus, le tabac est responsable de 24 % des décès liés au système cardiovasculaire. La nicotine présente dans les cigarettes augmente la pression dans les artères et la fréquence cardiaque. L'augmentation de la tension artérielle est particulièrement forte lorsque l'on fume la première cigarette le matin, puis elle augmente progressivement au cours de la journée. Le tabagisme passif est également dangereux et augmente les risques d'hypertension.

4. Hypertension : gare au sel !

La consommation moyenne de sel au Niger est bien trop élevée : de 10 à 12 grammes par jour, ce qui représente une quantité deux à trois fois supérieure à une consommation normale. Selon certains chercheurs, cette surconsommation serait responsable chaque année de plus de 75 000 accidents cardiovasculaires.

En effet, les besoins naturels du corps en sel se limitent à 2 grammes par jour. Pour maintenir une bonne pression sanguine, il faut garder un bon équilibre entre le

sodium (sel) et le potassium que l'on trouve dans les fruits et les légumes. Comment faire pour réduire sa consommation de sel ? D'abord, retirer la salière de la table, faites également attention aux plats préparés et aux soupes qui sont gorgés de sel et préférez donc les petits plats faits maison.

5. Hypertension : faites du sport !

On ne le dira jamais assez, l'activité physique fait partie d'une bonne hygiène de vie, essentielle pour rester en bonne santé, et c'est également valable pour l'hypertension.

Pour réduire au maximum les risques d'hypertension et donc de problèmes cardiovasculaires futurs, il faudrait faire en moyenne 30 à 60 minutes d'activité physique modérée, et ce quatre fois par semaine. Cela peut sembler beaucoup au premier abord, mais chaque petit geste compte : par exemple, au lieu de prendre systématiquement le bus pour aller au bureau, essayez de marcher sur une distance que vous augmentez progressivement. Si vous êtes plutôt pressé en semaine, obligez-vous à courir ou à aller à la piscine le week-end.

6. Hypertension : cuisinez light

orsque vous cuisinez, évitez de rajouter du beurre ou de l'huile dans la cuisson. De même réduisez votre consommation d'aliments gras, comme la charcuterie, les aliments frits, etc...

Ces mauvaises graisses sont extrêmement difficiles à éliminer, et au fil du temps, elles vont se mélanger au bon cholestérol et risquer de boucher les artères. De plus, la graisse oblige l'organisme à garder l'eau extracellulaire, ce qui entraîne en plus des problèmes de rétention d'eau.

7. Hypertension : mangez plus de poisson

Le poisson est excellent pour limiter les risques d'hypertension. Les médecins conseillent une consommation de poisson au moins trois fois par semaine. En effet, les graisses qui sont contenues dans le poisson, les oméga 3 sont de bonnes graisses, celles qui vont participer au bon cholestérol (HDL). Préférez donc, les poissons gras tels que le saumon, le hareng, la sardine, la truite, ou encore le maquereau. Si vous n'aimez pas le poisson, il existe également des compléments alimentaires d'huile de poisson vendus en pharmacie.

Source L'AUTRE
Quotidien n°1564 du mardi
21 décembre 2010

RÉPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité - Travail - Progrès

S SERVICES DU PREMIER MINISTRE



Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat

*Moderniser l'Etat
pour
un service public de qualité*

IMMEUBLE EX BDRN 1^{er} ET 2^{ème} ETAGES
BOITE POSTALE: 12 900
TEL: 20 73 26 90 OU 20 73 54 67
FAX: 20 73 67 93
S Site web : www.hcme.ne

Notre Mission

Le Haut Commissaire à la modernisation de l'Etat est chargé en relation avec les ministères concernés de concevoir, superviser, coordonner, suivre et évaluer toutes les actions tendant à moderniser l'Etat et les collectivités territoriales conformément aux orientations définies par le gouvernement.

(Article 3) Décret N° 2005-361/PRN/PM du 30 décembre 2005

Nos Attributions :

Le Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat est particulièrement chargé de :
(En relation avec les ministères et les structures concernées)

1. la conception des orientations politiques et des stratégies de modernisation de l'Etat et du suivi de leur mise en œuvre ;
2. l'initiation de toutes études ou recherches en vue de l'amélioration et de la rationalisation de la gestion des structures, des méthodes et des moyens d'action de l'administration;
3. la conception et le suivi de la mise en œuvre des réformes visant à :
 - accroître l'efficacité des services et organismes publics, parapublics ainsi que des collectivités territoriales ;
 - renforcer les capacités des organisations de la société civile ;
 - améliorer les relations avec les usagers ;
 - simplifier les procédures et les formalités administratives ;
4. l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des règles relatives à la création, l'organisation, la gestion et le contrôle des services publics ;
5. l'élaboration des instruments pédagogiques pour le renforcement des capacités des différents acteurs de la réforme de l'Etat ;
6. le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des réformes transversales et sectorielles de l'Etat.